LE CRAJEP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 89 ET LA FÉDÉRATION DES MJC 89 VOUS PRÉSENTENT LES

RENCONTRES EDUC POP



COMPTE RENDU DU 24 SEPTEMBRE 2026

COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE
MAIL : CONTACT@CRAJEPBFC.ORG
TÉL : 07 69 29 38 82

crajep Bourgogne-Franche-Comté
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La **Rencontre départementale de l'Éducation Populaire de l'Yonne**, portée par le CRAJEP Bourgogne–Franche-Comté et organisée conjointement avec l'Union Départementale des MJC de l'Yonne et la Ligue de l'enseignement de l'Yonne, **s'est tenue le jeudi 24 septembre 2026 à la MJC d'Auxerre.**

Près d'**une cinquantaine de participant·es** se sont retrouvé·es pour croiser leurs expériences, confronter leurs points de vue et faire émerger des enseignements communs sur les enjeux actuels de l'éducation populaire.
La rencontre a réuni à la fois des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels de la Région et du département.

Quatre ateliers thématiques ont permis aux participant·es d'approfondir leur réflexion et d'enrichir les échanges :

- **Atelier 1 : L'éducation populaire et la culture**
- **Atelier 2 : L'éducation populaire et la santé**
- **Atelier 3 : L'éducation populaire, la jeunesse et l'engagement**
- **Atelier 4 : L'éducation populaire et le numérique / l'intelligence artificielle**

Chaque atelier s'appuyait sur une série d'affirmations volontairement discutables. Les participant·es se positionnaient à l'aide de cartons de couleur, puis explicitaient leurs arguments. L'objectif n'était pas de rechercher un consensus, mais de **débattre librement et faire apparaître les accords, les tensions, les nuances et les expériences de terrain.**

Les groupes ont également débattu de plusieurs questions transversales : indépendance associative, utilité des projets, rôle politique de l'éducation populaire, définition de l'éducation populaire et capacité des associations à peser sur les choix de société.

La soirée s'est conclue par une **restitution théâtralisée assurée par Ludovic Femenias,** dont la prestation a apporté une dimension sensible et éclairante aux travaux menés.

Le présent document propose une synthèse des contributions et des enseignements issus de cette rencontre.



1

UN MOT POUR DÉFINIR L'ÉDUCATION POPULAIRE

CHAQUE PARTICIPANT ÉTAIT INVITÉ À NOTER UN MOT QUI, POUR LUI, DÉFINISSAIT L'ÉDUCATION POPULAIRE.



LES GRANDES IDÉES QUI RESSORTENT
NOTRE ANALYSE

1. Le collectif, l'inclusion et le vivre-ensemble

Plusieurs contributions renvoient directement à l'idée d'**ensemble, d'inclusion, de "par tous" et "pour tous"**, ainsi qu'au bien vivre ensemble au-delà de nos différences.
→ **L'éducation populaire** apparaît comme **un espace où l'on fait avec les autres, en cherchant à créer les conditions d'une participation ouverte à chacun·e.** Cette dimension collective rejoint fortement les échanges des ateliers, dans lesquels la coopération et la capacité à « faire avec » plutôt qu'à « faire pour » reviennent régulièrement.

2. Le débat et la construction de l'esprit critique

Les mots **débat et esprit critique** occupent une place importante parmi les contributions. Il renvoie à une conception de l'éducation populaire comme un espace où les points de vue peuvent se confronter, où le désaccord a sa place et où chacun peut construire sa propre réflexion.
→ **L'éducation populaire** ne cherche pas nécessairement à produire du consensus : elle **permet de comprendre, questionner, argumenter et se forger une opinion.** Cette idée fait directement écho aux débats des ateliers sur le rôle politique de l'éducation populaire et sur sa capacité à peser sur les choix de société.

3. L'universalité et l'ouverture à toutes et tous

Les expressions **universel**, **inclusion** ou encore "**bien vivre ensemble au-delà de nos différences"** traduisent une aspiration forte à une éducation populaire fondée sur l'**égalité, accessible** largement et qui ne se limite pas aux personnes déjà engagées ou convaincues.
→ L'enjeu est celui d'**une éducation populaire capable de sortir de l'entre-soi, d'aller vers des publics différents et de permettre à chacun·e de trouver sa place**, quelles que soient ses différences, son parcours ou sa situation, afin de construire du commun sur la base de l'égalité et du respect de chacun·e.

4. Une éducation populaire porteuse de valeurs et d'un projet de société

Des mots comme **antifasciste, nécessaire, la vie,** mais aussi l'idée d'une éducation populaire aujourd'hui **menacée**, donnent aux contributions une dimension plus politique. Ils traduisent l'idée que l'éducation populaire n'est pas seulement une méthode d'animation ou une offre d'activités : elle porte aussi des valeurs et une certaine conception de la société.
→ Les échanges des ateliers confortent cette lecture : sans nécessairement adopter un positionnement partisan, **l'éducation populaire est associée à la démocratie, la solidarité, l'égalité, l'émancipation et la capacité à agir collectivement.**

5. L'émancipation et le pouvoir d'agir

Le mot **avenir,** associé à des **notions comme l'humilité, le débat, l'inclusion et l'émancipation,** renvoie à une éducation populaire qui ne donne pas des réponses toutes faites mais crée les conditions pour que les personnes puissent apprendre, expérimenter, prendre confiance et agir.
→ **L'éducation populaire** peut ainsi être comprise comme un **processus d'émancipation individuelle et collective**, permettant à chacun·e de développer son esprit critique, son autonomie et son pouvoir d'agir **pour prendre part aux transformations de la société**.

Les participant·es font apparaître une éducation populaire profondément collective, inclusive, ouverte à toutes et tous. Elle est associée au débat, au vivre-ensemble et à la possibilité de dépasser les différences pour construire du commun.
Elle apparaît également comme porteuse de valeurs et d'un projet de société : permettre à chacun·e de comprendre son environnement, de développer son esprit critique, de participer aux décisions qui le concernent et d'agir avec d'autres. Dans un contexte où elle est parfois perçue comme fragilisée ou menacée, l'éducation populaire reste ainsi envisagée comme un espace nécessaire de démocratie, d'émancipation et de construction de l'avenir.



2 LES ATELIERS DÉBAT SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

LES PARTICIPANT·ES ÉTAIENT INVITÉ·ES À PARTICIPER À L'UN DES QUATRE ATELIERS SUIVANTS :

- ÉDUCATION POPULAIRE ET CULTURE
- ÉDUCATION POPULAIRE ET SANTÉ
- ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET ENGAGEMENT
- ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMÉRIQUE / INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sous forme d'affirmations, les participants devaient donner leur avis en choisissant entre :

- Je suis d'accord
- Je ne suis pas d'accord
- Je ne sais pas / je suis partagé

Après chaque vote, l'animateur donnait la parole aux participant.e.s et laissait le débat se dérouler librement pendant quelques minutes.
Nous avons pu constater qu'après plusieurs échanges, certains participant.e.s changeaient leur avis initial et rejoignaient la position d'autres membres du groupe.

Chaque groupe possédait un socle commun de 5 affirmations et 5 autres affirmations en lien avec la thématique spécifique de l'atelier.







ATELIER 1 : EDUCATION POPULAIRE ET CULTURE



LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS / UNE ASSOCIATION TROP DÉPENDANTE DES SUBVENTIONS PERD SON INDÉPENDANCE	4	1	6
UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE	5	3	3
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE	10	1	4
FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	9	0	3
LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ	6	2	4
RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE, C'EST D'ABORD LA RENDRE MOINS CHÈRE VOIRE GRATUITE	3	1	8
FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS AMÉLIORE FORCÉMENT LES PROJETS CULTURELS	4	4	4
L'ÉDUCATION POPULAIRE ENTRETIENT-ELLE AUSSI UNE HIÉRARCHIE ENTRE LES CULTURES ?	8		
FAIRE DE LA CULTURE EST PLUS ÉMANCIPATEUR QUE REGARDER DE LA CULTURE	4	2	7
UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ EST PLUS IMPORTANTE QU'UNE OFFRE CULTURELLE PRESTIGIEUSE	3	5	4



PRISE DE NOTES

LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS

·Risque de dépendre d'une seule source de financement : c'est dangereux.
·Sans subvention, peu de solutions de repli.
·Auto-censure des associations dans les demandes de subventions.
·Jusqu'où une association est-elle prête à aller pour obtenir une subvention, à quel prix ?
·Attention à ne pas dévier de notre ADN.
·La subvention est un bien collectif et ne doit pas être vécue comme toxique à tout prix.
·Les bénévoles des associations restent indépendants dans leur gestion.

UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE

·Qu'est-ce que l'utilité ? Sujet à interprétation. Utile à qui et à quoi ? Où met-on le curseur ?
·Dans un monde idéal, un financeur doit financer des projets utiles ; pourtant certains projets financés ne correspondent pas à de réels besoins, et de nombreux projets utiles restent sans financement.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE

·Nos missions : sensibiliser, informer pour permettre un regard critique sur le monde qui nous entoure.
·Dans un mouvement d'éducation populaire, on fait déjà de la politique au sens noble : on a forcément un rôle politique.
·Notre ambition n'est pas politicienne mais relève d'une politique citoyenne.
·On peut prendre des positions, mais pas nécessairement des positions partisanes.
·« Partisan » renvoie au lien avec un parti ; il faut rester indépendant des partis.
·Un affichage partisan peut poser une étiquette et empêcher certaines personnes de venir.
·On peut être partisan sans faire partie d'un parti.
·Il est important d'être clair sur ses idées.

FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

·C'est le rôle d'une association ? Question posée à partir d'un contre-exemple : les jeunesses hitlériennes faisaient-elles de l'éducation populaire ?
·Certaines associations fonctionnent de manière très verticale, voire autoritaire (exemple évoqué : un président en place depuis 30 ans).
·L'éducation populaire n'est pas le projet de toutes les associations (exemple évoqué : certains clubs de pétanque).
·Le statut associatif n'impose pas de faire de l'éducation populaire.
·Les associations sportives et les associations d'éducation populaire ne se confondent pas automatiquement.
·Tout dépend de la manière dont on agit.
·Le caritatif est-il de l'éducation populaire ?
·À ne pas confondre avec l'engagement citoyen.
·Pourquoi l'État délivre-t-il des agréments JEP si toutes les associations font de l'éducation populaire ?
·Quelle définition de l'éducation populaire partageons-nous ? En existe-t-il une seule ?

LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

·Il existe des associations qui ont réussi à influencer des décisions à l'Assemblée nationale.
·Au CESE siège notamment la présidente du Mouvement associatif.
·Exemple évoqué : L214 et la protection animale.
·Le discours d'introduction de Sarah Persil a été cité : les associations sont invitées à faire remonter leurs constats aux élus.
·Les associations ont un poids et peuvent peser.
C'est aussi l'un de leurs objectifs.
·Ce ne sont pas seulement les associations qui font changer la société, mais les personnes qui les composent.
·Constat partagé : les associations ne vont pas bien.

RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE, C'EST D'ABORD LA RENDRE MOINS CHÈRE VOIRE GRATUITE

·Le prix peut être un facteur d'exclusion : certaines personnes ne peuvent pas accéder à certaines offres, comme l'opéra, en raison du coût.
·Une étude menée dans le Pays Avallonnais a été citée : l'accès à la culture n'est pas seulement une question d'argent ; il faut aussi se sentir concerné et légitime.
·Réserve sur la gratuité : contribuer, même selon ses moyens, peut avoir du sens ; la gratuité peut parfois être associée à une moindre qualité perçue.
·Les concerts au chapeau ne permettent pas nécessairement de toucher un public plus large.
·Le Pass Culture a été cité comme un outil intéressant pour les jeunes.
·Le terme « culture » a été questionné ; les jeux vidéo ont été cités comme un champ culturel majeur.

FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS AMÉLIORE FORCÉMENT LES PROJETS CULTURELS

·Qu'est-ce que la culture ? Il n'existe pas de définition universelle.
·Les projets culturels peuvent permettre de s'élever et d'ouvrir des horizons ; tout le monde n'a pas spontanément les mêmes possibilités d'accès.
·Faire participer ne fait pas forcément progresser la qualité du projet.
·Le mot « qualité » ne figurait pas dans l'affirmation : la question était plutôt de savoir si la participation rend le projet meilleur.
·Faire participer les habitants permet d'intégrer des pratiques et références culturelles qui ne sont pas les nôtres et d'enrichir les projets.
·Rendre les habitants acteurs des projets participe de l'engagement citoyen et des missions de l'éducation populaire.

L'ÉDUCATION POPULAIRE ENTRETIENT ELLE AUSSI UNE HIÉRARCHIE ENTRE LES CULTURES

·En principe non ; dans les faits, certainement que oui.
·Parler des « cultures » plutôt que de « la culture ».
·Hiérarchiser n'est pas le rôle d'une association : elle doit pouvoir être ouverte à des cultures diverses, toutes considérées comme valables.
·Quand une hiérarchie existe, elle n'est pas toujours volontaire : nos habitudes conduisent aussi à privilégier certains choix.

FAIRE DE LA CULTURE EST PLUS ÉMANCIPATEUR QUE REGARDER DE LA CULTURE

·N'importe quel secteur culturel peut être émancipateur.
·Cela dépend aussi des générations et de leurs pratiques, notamment numériques.
·Le plus important est le dialogue entre celui qui crée et celui qui regarde.
·L'émancipation peut venir de la confrontation à l'opinion de l'autre.

UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ EST PLUS IMPORTANTE QU'UNE OFFRE CULTURELLE PRESTIGIEUSE

·Il faut les deux : une offre prestigieuse et une offre de proximité.
·Essaimer les différentes formes de culture jusque dans les territoires ruraux permet de créer du lien social et de soutenir l'émancipation ; d'où l'importance de la culture de proximité.
·Prestige et ancrage local peuvent aussi être associés.
·Une offre prestigieuse peut constituer une porte d'entrée vers d'autres pratiques culturelles.
·Exemple évoqué : Golden Coast à Dijon et la part importante du Pass Culture ; interrogation sur l'effet possible de grands événements sur de petits festivals ruraux.





NOTRE ANALYSE

1. Contexte général et fragilités

Les échanges font ressortir une fragilité économique qui ne se résume pas au niveau des financements. La question posée est surtout celle de la dépendance : dépendre fortement d'un financeur, et plus encore d'un financeur unique, peut réduire les possibilités de repli et favoriser des formes d'autocensure.

Plusieurs participant·es interrogent ainsi la limite à ne pas franchir : jusqu'où une association est-elle prête à adapter son projet pour obtenir une subvention, et à partir de quand risque-t-elle de s'éloigner de son « ADN » ? Pour autant, la subvention n'est pas considérée comme problématique par nature : elle reste un outil de soutien à l'intérêt général.

Cette interrogation rejoint celle de l'utilité des projets : un financement ne garantit pas qu'un projet réponde à un besoin réel, tandis que des initiatives jugées utiles peuvent rester sans moyens.

2. Effets sur les pratiques

Les échanges montrent que l'accès à la culture ne peut pas être traité uniquement par le prix. Celui-ci constitue un frein pour certains publics, mais la gratuité ne résout pas tout : le sentiment de légitimité, la proximité, la mobilité, les habitudes culturelles et la médiation sont tout aussi déterminants.

La participation des habitants est également discutée : elle ne garantit pas mécaniquement une meilleure qualité artistique, mais peut enrichir les projets en faisant entrer d'autres expériences et références.

Les participant·es interrogent aussi les hiérarchies entre les cultures et préfèrent parler « des cultures ». Enfin, l'opposition entre faire de la culture et regarder de la culture est largement nuancée : la pratique, la rencontre avec une œuvre et la confrontation à d'autres points de vue peuvent toutes produire de l'émancipation.

3. Positionnements et ressentis partagés

Sur le rôle politique de l'éducation populaire, les échanges distinguent assez nettement le fait d'être politique de l'engagement partisan. Sensibiliser, développer l'esprit critique, permettre de comprendre la société et donner des moyens d'agir sont considérés comme des actes politiques au sens large.

En revanche, l'affichage d'une proximité partisane est davantage contesté, car il pourrait enfermer l'association dans une étiquette et éloigner certains publics.

La discussion sur la définition même de l'éducation populaire est tout aussi présente : le statut associatif ne suffit pas ; ce sont les finalités, les méthodes, la manière d'associer les personnes et de développer leur pouvoir d'agir qui apparaissent déterminantes.

Les associations sont enfin perçues comme capables de peser sur les choix de société, à condition de faire collectif et de rendre leurs apports visibles.

4. Leviers, pistes et propositions

- Préserver l'autonomie du projet associatif, diversifier les ressources et clarifier les limites que la structure ne souhaite pas franchir pour obtenir un financement.
- Travailler l'accessibilité au-delà du tarif : médiation, proximité, mobilité, sentiment de légitimité et démarches d'aller-vers.
- Faire de la participation des habitants un véritable espace de co-construction, sans la présenter comme une garantie automatique de qualité.
- Reconnaître la pluralité des cultures, interroger les hiérarchies implicites et préserver la liberté artistique autant que la finalité éducative.
- Articuler offre culturelle de proximité et propositions plus exceptionnelles, tout en affirmant le rôle politique de l'éducation populaire sans le confondre avec un positionnement partisan.

CONCLUSION ATELIER 1
EDUCATION POPULAIRE ET CULTURE

L'enjeu n'est pas seulement de rendre la culture accessible, mais de permettre à chacun·e de se l'approprier et d'y prendre part.

L'atelier montre que le rôle de l'éducation populaire dans le champ culturel ne consiste pas seulement à **rendre la culture accessible,** mais à agir sur les conditions qui permettent aux personnes de se sentir légitimes pour la découvrir, la pratiquer, la questionner et contribuer à la faire vivre.

Trois tensions structurent particulièrement les échanges : **financement et autonomie ; démocratisation et participation ; projet artistique et finalité éducative.** Les participants refusent les réponses trop simples : la gratuité ne garantit pas l'accès de tous, la participation des habitants ne rend pas automatiquement un projet meilleur, et la pratique culturelle n'est pas la seule voie vers l'émancipation. La rencontre avec une œuvre, la discussion, la découverte ou la confrontation à d'autres références peuvent elles aussi produire du déplacement et de l'ouverture.

Les échanges rappellent également que l'éducation populaire porte nécessairement une **dimension politique,** sans que cela implique un positionnement partisan. Affirmer des valeurs, développer l'esprit critique, permettre le débat et donner aux personnes les moyens d'agir constituent déjà une manière de prendre part à la vie de la cité.

Cette approche invite aussi à reconnaître davantage la **diversité des pratiques culturelles et des formes de participation.** Les associations peuvent jouer un rôle de passerelle entre pratiques amateures, institutions culturelles, créations professionnelles et cultures du quotidien. Elles contribuent ainsi à réduire les distances symboliques qui peuvent éloigner certains publics de l'offre culturelle. Cette fonction suppose toutefois du temps, des moyens et une réelle capacité à construire les projets avec les personnes plutôt qu'à simplement leur proposer une programmation.

Les échanges rappellent enfin que l'autonomie associative ne dépend pas seulement du niveau des financements mais de la capacité des structures à rester maîtresses de leur projet. Une action financée ne constitue pas nécessairement une réponse pertinente, pas plus que le statut associatif ne suffit à caractériser une démarche d'éducation populaire. Ce sont les finalités, les méthodes et la place laissée aux personnes qui font la différence. Dans cette perspective, les associations culturelles disposent aussi d'une capacité à peser sur les représentations et les choix collectifs, à condition de pouvoir affirmer leur projet, coopérer et faire entendre une parole collective.

L'enjeu apparaît finalement moins comme celui de définir ce qu'est une « bonne » culture que de **créer les conditions de la rencontre, de la diversité des pratiques et du pouvoir d'agir culturel.** Cela suppose de préserver l'autonomie des projets associatifs, d'aller vers les publics, de reconnaître la pluralité des cultures et de maintenir des espaces où chacun peut découvrir, participer, débattre et créer.

ATELIER 2 : ÉDUCATION POPULAIRE ET SANTÉ



LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS / UNE ASSOCIATION TROP DÉPENDANTE DES SUBVENTIONS PERD SON INDÉPENDANCE	6	1	1
UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE	1	6	1
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE		1	1
FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	6	1	1
LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ	1		1
À VOULOIR RÉPONDRE À TOUTES LES FRAGILITÉS, LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE S'ÉLOIGNENT DE LEUR MISSION PREMIÈRE			
MÉLANGER ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET SANITAIRE PEUT ÊTRE UNE FAIBLESSE POUR LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE			
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE COMPTENT TROP SUR L'ENGAGEMENT PERSONNEL DE LEURS SALARIÉS ET BÉNÉVOLES		1	6
CRÉER DU LIEN SOCIAL, C'EST DÉJÀ AGIR POUR LA SANTÉ			8
LA PRÉVENTION DES VSS EST L'AFFAIRE DE TOUTES LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE			8



PRISE DE NOTES

LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS

·La commande publique peut potentiellement créer un conflit avec les valeurs portées par le modèle associatif.
·S'appuyer sur la force du terrain, le réseau et les valeurs pour tenir.
·Peut-être se réinventer plutôt que disparaître.
·Chercher d'autres formes d'appui ou de financement, notamment auprès d'entreprises, plutôt que dépendre uniquement de la subvention publique.
·Le bénévolat relève aussi d'un choix de valeurs et d'engagements ; constat d'une baisse du bénévolat.

UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE

·Si un projet est financé par de l'argent public, c'est a priori qu'il est jugé utile.
·Mais utile à qui ? Utile à quoi ? Qui finance ? Avec quel cahier des charges ? Le projet est-il adapté au territoire ?
·Comment définir l'utilité d'un projet et mesurer son résultat ou son impact ?
·Question de la « course à l'expérimentation ».
·Un projet jugé inutile aurait-il même une existence ?

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE

·Affirmer des valeurs : oui ; le radicalisme militant : non.
·Le rôle est de questionner et de défendre une vision de la société et des thématiques qui la traversent.
·Vigilance sur les dérives.
·Militantisme oui, étiquette politique non.
·Difficulté à articuler les positionnements fédéraux et les réalités locales.

FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

·Le principe associatif est par nature une forme d'éducation populaire ?
·Le fait de s'engager est lui-même une forme d'éducation.
·La notion « éducative » ne suffit pas, à elle seule, à définir l'éducation populaire.
·Toutes les associations peuvent-elles pour autant revendiquer une démarche d'éducation populaire ?
·Question de la place de l'esprit critique et de la citoyenneté.

LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

·À leur échelle, les associations ont un impact sur leurs publics et peuvent contribuer à faire bouger les lignes.
·La structure associative peut agir directement sur certains enjeux et faire remonter les réalités de terrain.
·Les cadres et conventions peuvent modifier la perception et la capacité d'agir.
·Les associations peuvent mettre en lumière des problématiques et faire émerger des idées capables de faire évoluer la société.
·Oui, mais pas toutes seules.

À VOULOIR RÉPONDRE À TOUTES LES FRAGILITÉS, LES ASSOS D'ÉDUC'POP S'ÉLOIGNENT DE LEUR MISSION PREMIÈRE

·Dire qu'elles s'éloignent de leur mission première suppose qu'elles auraient toutes une mission unique : ce n'est pas le cas.
·Une association est définie par son objet et ses missions.
·Cela pose à nouveau la question de la définition de l'éducation populaire.
·Les missions peuvent évoluer dans le temps tout en restant liées à des valeurs originelles.
·Cela suppose-t-il de hiérarchiser et de prioriser les fragilités ?

MÉLANGER ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET SANITAIRE PEUT ÊTRE UNE FAIBLESSE POUR LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

·Difficulté à tout mener de front ; manque de moyens humains et financiers.
·Logique d'accompagnement global : ne pas faire à la place, mais faire avec les publics.
·Quand l'association n'a pas les compétences, elle peut orienter vers des partenaires : rôle d'interface.
·Un même sujet peut appeler plusieurs réponses, plusieurs leviers et plusieurs partenaires.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE COMPTENT TROP SUR L'ENGAGEMENT PERSONNEL DE LEURS SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

·L'engagement personnel est, par nature, une composante de l'investissement bénévole et associatif.
·Question de la frontière entre les statuts.
·Les formes de bénévolat évoluent.
·Jusqu'où parle-t-on d'engagement et à partir de quand parle-t-on d'abus ?
·Beaucoup de turn-over chez les bénévoles ; question du parcours militant.

CRÉER DU LIEN SOCIAL, C'EST DÉJÀ AGIR POUR LA SANTÉ

·Référence à la définition de l'OMS : santé physique, mentale et sociale.
·Le fait d'être au contact des autres favorise le « care » et le fait de prendre soin de soi.
·Le lien social peut contribuer à lutter contre la perte de certaines fonctions cognitives.
·L'être humain est un animal social : dimension de survie.
·Exemples évoqués : actions autour de la petite enfance, groupes de soutien.

LA PRÉVENTION DES VSS EST L'AFFAIRE DE TOUTES LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

·La prévention est une question transversale qui concerne toute organisation.
·Elle doit être abordée dès le plus jeune âge.
·Les violences et biais sexistes évoluent et doivent être pris en compte.
·La société ne mesure pas encore suffisamment les conséquences et l'ampleur des VSS.





NOTRE ANALYSE

1. Contexte général et fragilités

La santé apparaît dans les échanges comme un champ que les associations d'éducation populaire rencontrent déjà au quotidien, sans pour autant se définir comme des structures sanitaires. Isolement, santé mentale, difficultés sociales, violences ou épuisement traversent les situations accueillies et rendent poreuses les frontières entre éducatif, social et sanitaire.

Les participant·es ne souhaitent pas que les associations se substituent aux professionnels du soin, mais reconnaissent leur place dans un continuum de prévention, de repérage, d'accompagnement et d'orientation.

Les échanges transversaux sur les financements prennent ici une coloration particulière : répondre à des priorités publiques ne doit pas conduire à accepter toutes les missions ni à diluer le projet associatif. Le besoin de clarifier les finalités, les responsabilités et les limites d'intervention est fortement exprimé.

2. Effets sur les pratiques

À vouloir répondre à toutes les fragilités, les associations peuvent voir leurs missions s'élargir en permanence. Pour autant, les participant·es rappellent qu'il n'existe pas une « mission première » identique pour toutes : les objets associatifs évoluent avec les territoires et les besoins.

Mélanger accompagnement éducatif, social et sanitaire peut être une richesse lorsqu'il permet une approche globale de la personne, mais cela suppose des compétences identifiées, des moyens et surtout des relais. Les associations peuvent ainsi jouer un rôle d'interface : accueillir, écouter, repérer, accompagner une première étape puis orienter vers des acteurs spécialisés.

Le lien social est par ailleurs largement reconnu comme un déterminant de bien-être : sortir de l'isolement, pratiquer une activité ou appartenir à un collectif constitue déjà une contribution à la santé.

3. Positionnements et ressentis partagés

Les participant·es reconnaissent fortement la contribution des associations aux enjeux de santé, tout en refusant une médicalisation de l'éducation populaire.

La frontière entre engagement militant, disponibilité professionnelle et surinvestissement est également discutée : l'implication personnelle des salarié·es et bénévoles est une force, mais peut devenir une fragilité lorsqu'elle compense durablement le manque de moyens ou conduit à l'épuisement. La santé des équipes fait donc partie du sujet.

Sur la prévention des VSS, le positionnement apparaît beaucoup plus consensuel : toutes les associations sont concernées, quels que soient leur activité ou leur public. Les différences de taille et de moyens imposent néanmoins d'adapter les procédures, la formation, le recueil de la parole et les partenariats disponibles.

4. Leviers, pistes et propositions

- Mieux reconnaître les associations d'éducation populaire comme actrices de prévention et de santé sociale, sans les transformer en structures de soin.
- Clarifier les limites d'intervention et construire des relais solides avec les acteurs de santé, du social et du médico-social.
- Former les équipes à l'écoute, au repérage, à l'orientation et à la prévention, en préservant la complémentarité des métiers.
- Prendre soin des bénévoles et des salarié·es, mieux répartir la charge d'engagement et prévenir les situations de surinvestissement.
- Faire du lien social, du sport, de la convivialité et de la prévention des VSS des dimensions transversales des projets associatifs.

CONCLUSION ATELIER 2
ÉDUCATION POPULAIRE ET SANTÉ

Agir pour la santé, pour l'éducation populaire, c'est d'abord créer des conditions de lien, de prévention et de pouvoir d'agir.

L'atelier montre que les associations d'éducation populaire occupent déjà une place importante dans le champ de la santé, même lorsqu'elles ne se définissent pas comme des acteurs sanitaires. Créer du lien, lutter contre l'isolement, proposer des activités collectives, favoriser le bien-être et repérer des situations de fragilité constituent déjà des formes de prévention.

Cette proximité soulève néanmoins une tension importante : jusqu'où accompagner sans se substituer aux professionnels du soin, du social ou du médico-social ? Les échanges invitent à clarifier les rôles et à renforcer les complémentarités. L'approche globale de la personne peut être une richesse, à condition que les équipes puissent identifier leurs limites, orienter les personnes et disposer de partenaires vers lesquels se tourner.

L'atelier fait également apparaître un enjeu concernant celles et ceux qui font vivre les associations. L'engagement personnel des bénévoles et des salarié·es constitue une force, mais peut devenir une fragilité lorsqu'il compense durablement le manque de moyens ou conduit au surinvestissement. La prévention doit donc aussi concerner la santé des équipes et les conditions dans lesquelles elles exercent leur engagement.
La prévention des VSS apparaît, elle, comme une responsabilité partagée par l'ensemble des associations, qui suppose de disposer de règles, de compétences et de relais adaptés.

Les échanges invitent ainsi à mieux considérer la santé comme une question transversale aux projets associatifs, et pas uniquement comme un secteur spécialisé. Les conditions d'accueil, la qualité des relations, la possibilité de participer, de prendre confiance ou de ne pas rester seul face à une difficulté ont des effets concrets sur le bien-être. Cette contribution est pourtant encore peu visible parce qu'elle se mesure difficilement et se construit souvent dans le temps long. Mieux la reconnaître permettrait aussi d'éviter que les associations soient sollicitées uniquement lorsqu'il faut compenser des réponses institutionnelles insuffisantes.

Les affirmations communes ont également fait émerger une interrogation sur la manière dont est définie l'utilité sociale. Dans le champ de la santé, nombre d'effets produits par les associations — rompre l'isolement, renforcer la confiance, créer des solidarités ou repérer des fragilités — sont essentiels mais difficiles à faire entrer dans des indicateurs ou des dispositifs spécialisés. Les associations peuvent ainsi contribuer à faire évoluer les politiques publiques en donnant à voir des besoins qui restent parfois invisibles. Leur apport spécifique tient moins au fait de « faire de la santé » qu'à leur capacité à associer les personnes, produire du collectif et transformer des situations vécues en enjeux partagés.

L'enjeu est finalement de mieux reconnaître les associations d'éducation populaire comme des actrices de prévention et de santé sociale, sans leur demander de devenir des structures de soin. Cela suppose de renforcer les coopérations, de sécuriser les équipes et de préserver ce qui constitue leur apport spécifique : le collectif, la relation, la participation et la capacité à faire société.

ATELIER 3 : ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET ENGAGEMENT



LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS / UNE ASSOCIATION TROP DÉPENDANTE DES SUBVENTIONS PERD SON INDÉPENDANCE	9/3	2/6	0/2
UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE	0	3	8
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE	1	8	2
FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE / ASSOS ET ECOLOGIE NE PRECHENT QUE POUR DES CONVAINCUS	0/1	0/1	11/0
LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ	2	6	3
LES ASSOCIATIONS PARLENT DAVANTAGE DES JEUNES QU'AVEC LES JEUNES	0	8	3
LES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES NE SONT PLUS ADAPTÉES AUX FORMES ACTUELLES D'ENGAGEMENT	1	7	3
LE MANQUE DE RENOUVELLEMENT DES BÉNÉVOLES EST D'ABORD UN PROBLÈME DE GOUVERNANCE	0	10	1
ON ENCADRE TROP L'ENGAGEMENT DES JEUNES	0	7	4
LES RÉSEAUX SOCIAUX RAPPROCHENT DAVANTAGE LES JEUNES DE L'ACTION COLLECTIVE QU'ILS NE LES EN ÉLOIGNENT	0	8	3



PRISE DE NOTES

LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS

·Nécessité de rentrer dans des cases liées aux financements : une logique jugée toxifère.
·Cadre d'auto-censure.
·Rôle des associations : faire évoluer / faire tendre les politiques publiques.
·Une dépendance peut s'installer du fait de modèles économiques et politiques fragiles.
·Cette dépendance peut reposer sur des engagements connexes à des orientations politiques.
·Où sont les subventions de fonctionnement qui peuvent aider à préserver cette indépendance ?

UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE

·Parfois, un projet initialement inutile peut devenir utile ; ou un appel à projets jugé inutile peut être détourné vers un projet qui deviendra utile.
·Question posée : et les milliards versés aux entreprises, financent-ils toujours des projets utiles ? Comment l'utilité est-elle contrôlée ?

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE

·Si l'on enlève le mot « partisane », tout le monde est d'accord.
·Une association d'éducation populaire a une mission d'ouverture et d'accueil ; afficher une étiquette peut fermer des portes.
·Une sensibilité politique peut transparaître à travers les valeurs portées.
·Des incitations à l'affichage politique peuvent se faire ressentir, notamment à travers les activités ou les programmations.

FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE / ASSOS et ECOLOGIE NE PRECHENT QUE POUR DES CONVAINCUS

· Unanimité non donc RAS.
Associations et écologie : les associations peuvent parfois ne prêcher qu'à des convaincus. Entre-soi parfois involontaire ; langage ou codes qui peuvent rendre l'action moins accessible. Besoin de sortir de sa zone de confort et de travailler l'accessibilité. Faire vivre l'éducation populaire auprès du plus grand nombre.

LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

·Moyens philosophiques : oui ; moyens financiers : beaucoup plus incertains.
·Certaines associations ne saisissent pas toujours les moyens dont elles disposent pour faire poids face aux idées de haine et aux discours discriminants libérés ces dernières années.
·Vigilance face aux renoncements et face à l'altérité.
·La vie associative doit aussi porter un récit positif.
·On peut agir !

LES ASSOCIATIONS PARLENT DAVANTAGE DES JEUNES QU'AVEC LES JEUNES

·« Les jeunes » : de quels jeunes parle-t-on ?
·Ils sont en construction : créer des espaces de dialogue et poser les préjugés.
·L'information jeunesse peut constituer une base commune.
·Les jeunes sont souvent stigmatisés et incompris.
·On ne les écoute pas assez.

LES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES NE SONT PLUS ADAPTÉES AUX FORMES ACTUELLES D'ENGAGEMENT

·La loi de 1901 est une loi de liberté.
·Les instances et formes de gouvernance collective peuvent être intéressantes, notamment les formes collégiales.
·Importance d'organiser les passations.
·Les formes d'engagement évoluent (post'its) et invitent à repenser les modalités de gouvernance.

LE MANQUE DE RENOUVELLEMENT DES BÉNÉVOLES EST D'ABORD UN PROBLÈME DE GOUVERNANCE

·Des positionnements anciens, associés à des gouvernances sclérosées, peuvent nuire à l'engagement de nouveaux bénévoles.

ON ENCADRE TROP L'ENGAGEMENT DES JEUNES

·Sujet déjà abordé dans les échanges précédents.
·Quelle place leur donne-t-on réellement ?
·Responsabiliser les jeunes : quels leviers et quelles marges de décision leur confier ?

LES RÉSEAUX SOCIAUX RAPPROCHENT DAVANTAGE LES JEUNES DE L'ACTION COLLECTIVE QU'ILS NE LES EN ÉLOIGNENT

·Vigilance sur les bulles numériques.
·Exemple du Covid : le numérique a aussi pu être un vecteur d'action collective.
·Exemples évoqués : Youth for Climate, « My body, my voice », pétitions numériques.
·Le numérique est aussi un vecteur de communication et de mobilisation.





NOTRE ANALYSE

1. Contexte général et fragilités

Les échanges replacent les questions de jeunesse et d'engagement dans un contexte associatif lui-même fragile. La dépendance aux financements peut conduire les structures à entrer dans des cadres prédéfinis, à adapter leurs projets aux dispositifs disponibles ou à pratiquer certaines formes d'autocensure ; des financements de fonctionnement plus stables sont évoqués comme un moyen de préserver davantage l'autonomie du projet associatif.

Cette fragilité se combine avec une autre difficulté : rendre l'éducation populaire accessible et compréhensible au plus grand nombre. Les participant·es évoquent un entre-soi parfois involontaire, un langage trop codé et la nécessité de sortir de ses habitudes pour aller vers d'autres publics.

La question de l'utilité des projets est également posée : un dispositif peut être peu pertinent en soi mais devenir utile par la manière dont les acteurs se l'approprient et répondent aux besoins réels.

2. Effets sur les pratiques

La question « les associations parlent-elles davantage des jeunes qu'avec les jeunes ? » conduit d'abord à interroger la catégorie même de « jeunesse » : de quels jeunes parle-t-on, avec quels parcours et quelles situations ?

Les échanges insistent sur la nécessité de créer davantage d'espaces de dialogue et de construction avec les jeunes, plutôt que de concevoir des projets à leur place.

Les gouvernances sont interrogées dans la même logique : certaines formes restent trop figées pour accueillir des engagements plus souples, ponctuels ou évolutifs. L'enjeu est donc d'organiser les passages, les transmissions et les recompositions.

Les réseaux sociaux illustrent également cette évolution : ils peuvent créer des bulles, mais servent aussi d'outils d'information, de mobilisation et d'action collective.

3. Positionnements et ressentis partagés

Les échanges ne confortent pas l'idée selon laquelle les jeunes seraient moins engagés ; ils questionnent plutôt la capacité des structures à reconnaître leurs formes d'engagement et à leur accorder une véritable place.

Le manque de renouvellement bénévole est rapproché de gouvernances parfois « sclérosées » : lorsque les responsabilités et les modalités de décision sont figées, l'arrivée de nouvelles personnes devient plus difficile.

L'encadrement de l'engagement des jeunes soulève alors deux questions : quelle place leur donne-t-on réellement et jusqu'où accepte-t-on de les responsabiliser ? Inviter à participer sans donner de prise sur les décisions peut produire une participation de façade.

Sur le politique, les valeurs de l'éducation populaire donnent nécessairement une couleur au projet, mais plusieurs participant·es souhaitent préserver une logique d'accueil large sans étiquette partisane.

4. Leviers, pistes et propositions

- Créer des espaces où les jeunes construisent les projets et ne sont pas seulement consultés ou invités à y participer.
- Assouplir les formes de gouvernance, préparer réellement les transmissions et ouvrir des marges de décision concrètes.
- Reconnaître la valeur des engagements ponctuels, numériques ou informels et permettre des parcours d'engagement évolutifs.
- Travailler le langage, l'aller-vers et l'accessibilité pour sortir de l'entre-soi et toucher une plus grande diversité de jeunes.
- Utiliser les réseaux sociaux comme outils de mobilisation tout en développant l'esprit critique et en créant des passerelles vers l'action collective.

CONCLUSION ATELIER 3
ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET ENGAGEMENT

La question n'est pas seulement « comment faire venir les jeunes ? », mais « quelle place sommes-nous réellement prêts à leur laisser ? »

L'atelier invite d'abord à déplacer le regard porté sur l'engagement des jeunes. Les échanges ne montrent pas tant un désengagement de la jeunesse qu'une évolution des manières de s'engager. Les formes peuvent être plus ponctuelles, moins institutionnelles, davantage liées à une cause ou à une envie d'agir concrètement. Cette évolution interroge la capacité des associations à reconnaître ces engagements plutôt qu'à attendre des jeunes qu'ils s'adaptent aux formes traditionnelles du bénévolat.

Cette question renvoie directement aux gouvernances associatives. Les participant·es interrogent des fonctionnements qui peuvent parfois sembler figés et rendre difficile le renouvellement des responsables. Donner une place aux jeunes ne consiste pas seulement à les consulter ou à créer des activités à leur intention : cela implique de leur permettre de participer réellement à la construction des projets et aux décisions. La question posée est donc aussi celle du partage du pouvoir et de la capacité des structures à accepter que de nouvelles personnes transforment leurs façons de faire.

Les échanges rappellent également qu'il faut éviter de parler « des jeunes » comme d'un groupe homogène. Les situations, les aspirations et les manières de s'engager sont multiples. Les réseaux sociaux illustrent cette ambivalence : ils peuvent enfermer dans des espaces numériques, mais aussi devenir de véritables outils d'information, de mobilisation et d'action collective. L'enjeu pour l'éducation populaire est donc moins d'opposer engagement numérique et engagement « réel » que de permettre des passerelles entre expression, mobilisation et action collective.

Cela conduit aussi à interroger les parcours d'engagement proposés par les associations. Une première participation ponctuelle peut constituer une porte d'entrée vers une implication plus durable, à condition qu'elle soit accueillie, accompagnée et valorisée. Les structures peuvent jouer un rôle de passerelle en permettant d'expérimenter, de prendre progressivement des responsabilités et de reconnaître les compétences acquises. L'enjeu n'est donc pas seulement de faire venir de nouveaux bénévoles, mais de créer des environnements dans lesquels chacun peut trouver sa place et faire évoluer son niveau d'implication.

Les débats transversaux invitent enfin les associations à appliquer à elles-mêmes ce qu'elles cherchent à développer chez les jeunes : le pouvoir d'agir. Elles disposent d'espaces de représentation, de capacités de mobilisation et d'une connaissance fine des territoires, mais ne mobilisent pas toujours pleinement ces ressources. Préserver des financements suffisamment souples, assumer la dimension politique de leurs valeurs sans basculer dans le partisan et construire davantage de paroles collectives constituent ainsi des conditions pour accompagner réellement l'engagement. Il serait difficile de demander aux jeunes de prendre leur place dans la société sans que les associations interrogent en parallèle leur propre capacité à prendre position, agir et transformer leurs fonctionnements.

L'atelier fait ainsi émerger une interrogation adressée autant aux associations qu'aux jeunes : sommes-nous réellement prêts à faire évoluer nos organisations pour accueillir de nouvelles formes d'engagement ? Renouveler les bénévoles et les gouvernances suppose de créer des espaces accessibles, de diversifier les portes d'entrée, d'accepter des engagements évolutifs et surtout de permettre aux personnes de devenir progressivement actrices des projets et des décisions.

ATELIER 4 : ÉDUCATION POPULAIRE, NUMÉRIQUE ET IA



LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS / UNE ASSOCIATION TROP DÉPENDANTE DES SUBVENTIONS PERD SON INDÉPENDANCE	6	3	1
UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE	0	2	8
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE	6	2	2
FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	7	1	0
LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ	5	1	2
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE NE SE SONT PAS SUFFISAMMENT EMPARÉES DU SUJET DE L'IA	0	4	4
UNE RELATION HUMAINE VAUT TOUJOURS MIEUX QU'UN OUTIL NUMÉRIQUE	0	2	6
LE NUMÉRIQUE FACILITE L'ACCÈS AUX DROITS & SERVICES AUTANT QU'IL CRÉE DE NOUVELLES EXCLUSIONS	0	0	8
DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE EST LA MISSION PRIORITAIRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE	1	2	5
LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE SONT DEVENUES TROP DÉPENDANTES DES LOGICIELS LIÉS AUX GAFAM	0	2	6



PRISE DE NOTES

LA SURVIE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE PASSE PAR LE RENONCEMENT À SES VALEURS

·Vivre ensemble implique de faire des concessions.
·Il peut être difficile de rester totalement fidèle à ses valeurs ; distinguer valeurs personnelles et valeurs associatives.
·Les choix d'outils ne sont pas toujours pleinement éthiques, notamment faute de moyens.
·Les contraintes et obligations peuvent conduire à des compromis ; vigilance à ne pas diluer les valeurs de l'association.

UN PROJET FINANCÉ N'EST PAS FORCÉMENT UN PROJET UTILE

·Chercher un financement, c'est souvent répondre à un dispositif et à des critères.
·Interrogation sur des financements déconnectés du terrain et sur des appels à projets qui peuvent conduire à des échecs.
·L'utilité peut aussi se penser au regard de l'éducation populaire, du vivre-ensemble et de l'intérêt général.
·Qui décide de l'utilité ? Décalage possible entre la logique des financeurs et le projet initial.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE DOIVENT QUESTIONNER ET PRENDRE UNE POSITION POLITIQUE PARTISANE

·Sur un territoire, les associations peuvent déjà être identifiées comme partisanes ; il faut assumer ses valeurs sans se confondre avec un parti.
·La présence d'élus municipaux dans les instances peut favoriser le dialogue avec les adhérents et en même temps être parfois préjudiciables
·Ne pas être stigmatisant ; rester indépendant même lorsqu'une sensibilité politique est perçue / poser les limites infranchissables
·Idée évoquée : une « neutralité engagée » fondée sur des valeurs communes, sans étiquette partisane.

FINALEMENT TOUTES LES ASSOCIATIONS FONT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

·Le fait de s'associer relève-t-il déjà de l'éducation populaire ?
·Le format juridique ne définit pas à lui seul la démarche.
·Dans le monde sportif, certaines structures ne se revendiquent pas de l'éducation populaire tout en pouvant en faire.
·On peut faire de l'éducation populaire sans avoir conscience d'en faire.
·Faire de l'éducation populaire implique aussi responsabilisation, parcours associatif et principes de pratique.
·Exemple évoqué : un comité des fêtes très sélectif entre adhérents questionne la démarche d'éducation populaire - logique d'entre soi

LES ASSOCIATIONS ONT LES MOYENS DE PESER SUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

·Les associations ont-elles les moyens d'agir, et surtout en ont-elles conscience ?
·Les instances existent et permettent une représentation, y compris à des niveaux élevés.
·Prendre conscience de la force collective que représentent les associations : que se passerait-il si tout s'arrêtait ?
·Manque de visibilité dans l'espace public ; on ne mesure pas toujours notre force.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE NE SE SONT PAS SUFFISAMMENT EMPARÉES DU SUJET DE L'IA

·Les associations ne se sont pas suffisamment saisies du sujet ; il faut s'en saisir et ne pas seulement chercher à s'en protéger.
·Besoin de comprendre les enjeux, notamment autour des données et du RGPD : c'est aussi un sujet politique.
·Les usages doivent être adaptés aux besoins, mais pas n'importe comment.
·Amener de la réflexion au-delà des outils : la question n'est pas simplement de s'en passer.
·Consommation de ressources et rapport éthique à l'IA : questionner l'utilité de l'outil.
·Faire prendre conscience de ce qu'il y a derrière les outils.
·Préserver la valeur de l'échange humain tout en utilisant l'IA pour faciliter certaines tâches basiques et gagner en productivité.

UNE RELATION HUMAINE VAUT TOUJOURS MIEUX QU'UN OUTIL NUMÉRIQUE

·Un outil numérique peut aussi ouvrir vers des relations humaines.
·Le numérique déplace ou transforme les contacts et les liens.
·Il faut les deux : l'outil numérique peut faciliter la relation.
·Distinguer la relation médiée par le numérique de la relation humaine : rien ne vaut la présence d'un humain.

LE NUMÉRIQUE FACILITE L'ACCÈS AUX DROITS & SERVICES AUTANT QU'IL CRÉE DE NOUVELLES EXCLUSIONS

·Pas de véritable désaccord sur cette affirmation : accord largement partagé.
·Pistes évoquées : former, proposer un premier niveau de service et de médiation (France Service?).
·Tout devient numérique ; inquiétude sur la protection des données.

DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE EST LA MISSION PRIORITAIRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

·Pour certains, la priorité n'est pas uniquement l'esprit critique : la transmission, le faire-ensemble et le vivre-ensemble sont également centraux.
·L'éducation est un ensemble de connaissances qui permet de construire un avis.
·Construction de l'identité, conscientisation, capacité à se remettre en question et à faire des choix éclairés.
·L'IA peut favoriser la facilité et aller à l'encontre de l'exercice de l'esprit critique si elle n'est pas interrogée.
·L'IA reste un outil : importance d'en garder un usage simple, maîtrisé et réfléchi.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE SONT DEVENUES TROP DÉPENDANTES DES LOGICIELS LIÉS AUX GAFAM (GOOGLE, AMAZON, FACEBOOK, APPLE, MICROSOFT)

·Peut-on faire autrement ? Il existe une volonté de changer, mais des problèmes de compatibilité et d'usage subsistent.
·Chercher une voie intermédiaire : prendre des espaces pour expérimenter.
·C'est une question politique : être cohérent avec nos projets.
·Avoir des personnes référentes sur ces sujets.





NOTRE ANALYSE

1. Contexte général et fragilités

Les participant·es constatent que les associations se sont encore inégalement emparées de l'intelligence artificielle. Les usages progressent alors même que la compréhension des outils, de leurs modèles économiques, de leurs impacts environnementaux ou de la protection des données reste partielle.

Cette situation crée une forme de dépendance : faute de moyens, de temps ou de compétences, les structures utilisent parfois des outils qu'elles ne jugent pas totalement cohérents avec leurs valeurs.

Les échanges transversaux sur les financements et l'utilité des projets résonnent directement ici : l'innovation numérique ne doit pas devenir une fin en soi. La question à poser reste celle de l'utilité réelle pour les personnes et de la capacité de l'association à garder la maîtrise de ses choix.

2. Effets sur les pratiques

Le numérique facilite l'accès aux droits, aux services, à l'information et à certaines relations, mais il crée simultanément de nouvelles exclusions pour les personnes peu équipées ou peu à l'aise avec les outils.

La dématérialisation renforce ainsi une fonction de médiation assurée par de nombreuses associations, parfois sans reconnaissance ni financement spécifique.

Concernant l'IA, les participant·es refusent une adoption automatique : il faut s'en saisir suffisamment pour comprendre, choisir et éventuellement refuser certains usages. Les échanges abordent le RGPD, la consommation de ressources, la qualité des échanges humains, mais aussi la possibilité d'utiliser l'IA sur des tâches simples pour dégager du temps.

L'enjeu est donc à la fois technique, éducatif, écologique, économique et politique

3. Positionnements et ressentis partagés

La relation humaine reste considérée comme irremplaçable dans l'accompagnement, mais les participant·es ne souhaitent pas opposer systématiquement humain et numérique : un outil peut maintenir ou faciliter une relation, à condition de rester au service du projet.

Le développement de l'esprit critique est largement reconnu comme essentiel, sans être présenté comme l'unique mission de l'éducation populaire : le faire ensemble, la transmission et l'accès à la connaissance sont aussi cités. L'IA rend néanmoins cette fonction critique particulièrement actuelle.

Enfin, la dépendance aux GAFAM est identifiée comme une question politique et de cohérence associative. Les alternatives libres sont jugées intéressantes, mais leur adoption suppose du temps, de la formation, de la compatibilité et des personnes ressources.

4. Leviers, pistes et propositions

- Développer une véritable culture numérique et IA dans les associations, au-delà de la simple maîtrise technique des outils.
- Former bénévoles, salarié·es et publics aux enjeux éthiques, écologiques, économiques et démocratiques du numérique et préserver des alternatives humaines.
- Renforcer la médiation numérique, la protection des données et la prise en compte du RGPD dans les choix d'outils.
- Expérimenter les logiciels libres, les communs numériques et les alternatives aux grandes plateformes, sans transformer cette transition en injonction.
- Identifier des personnes ressources et questionner systématiquement la cohérence entre les outils utilisés, leur utilité réelle et les valeurs du projet associatif.

CONCLUSION ATELIER 4

ÉDUCATION POPULAIRE, NUMÉRIQUE ET IA

Le numérique est un objet d'éducation populaire dès lors qu'il devient un sujet de compréhension, de débat et de choix collectif.

L'atelier montre que le principal enjeu pour l'éducation populaire n'est ni d'adopter le numérique et l'intelligence artificielle sans réserve, ni de les rejeter par principe. Il s'agit plutôt de développer une capacité collective à comprendre les outils, à en mesurer les effets et à choisir consciemment leurs usages. L'arrivée de l'IA accentue une question déjà ancienne : comment permettre à chacun de rester acteur face à des technologies de plus en plus présentes dans la vie quotidienne ?

Les échanges mettent particulièrement en évidence le caractère ambivalent du numérique. Il peut faciliter l'accès aux droits, à l'information et aux relations, tout en créant de nouvelles exclusions pour les personnes qui ne disposent pas des équipements, des compétences ou de l'accompagnement nécessaires. La dématérialisation renforce ainsi le rôle de médiation joué par de nombreuses associations, parfois sans que cette fonction soit véritablement reconnue ou financée.

La question de la relation humaine reste centrale. Les outils peuvent faciliter certaines tâches ou certaines mises en relation, mais ils ne doivent pas conduire à considérer la technologie comme une fin en soi. Dans ce contexte, le développement de l'esprit critique apparaît comme une mission particulièrement importante de l'éducation populaire : comprendre comment fonctionnent les outils, interroger les informations produites, identifier leurs limites et conserver la capacité de construire son propre jugement.

Enfin, la dépendance aux grandes plateformes numériques interroge directement la cohérence entre les outils utilisés et les valeurs défendues. Les alternatives libres et les communs numériques constituent des pistes, mais leur adoption suppose du temps, de la formation et de l'accompagnement. L'enjeu n'est donc pas de culpabiliser les structures sur leurs usages actuels, mais de leur permettre progressivement de reprendre la maîtrise de leurs choix numériques.

Cette évolution pose également la question de l'accompagnement des associations elles-mêmes. Toutes ne disposent pas des mêmes compétences ni des mêmes capacités d'investissement pour comprendre les outils, tester des alternatives ou sécuriser leurs usages. Le partage d'expériences, la mutualisation de ressources et la formation peuvent donc devenir des leviers importants. L'éducation populaire peut aussi constituer un espace privilégié pour mettre les technologies en discussion collectivement, plutôt que de laisser leur adoption relever uniquement de choix individuels ou de logiques commerciales.

Les échanges transversaux rappellent enfin que les choix numériques ne sont pas uniquement techniques. Choisir un outil, accepter une dématérialisation ou recourir à une intelligence artificielle engage aussi des questions de données, d'accessibilité, de dépendance économique et de valeurs. Dans ce domaine comme dans d'autres, un projet financé ou innovant n'est pas nécessairement pertinent : l'utilité doit être interrogée à partir des besoins et des effets produits. L'éducation populaire peut précisément créer les espaces permettant de remettre ces choix en débat et de redonner une capacité de décision collective face à des transformations technologiques souvent présentées comme inéluctables.

L'éducation populaire peut ainsi jouer un rôle spécifique : faire du numérique et de l'IA des objets de compréhension, de débat et de choix collectif, afin que les transformations technologiques renforcent le pouvoir d'agir plutôt qu'elles ne créent de nouvelles dépendances.

3 CONCLUSION GÉNÉRALE

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CETTE RENCONTRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Cette rencontre départementale de l'éducation populaire a mis en lumière une réalité largement partagée par les participant·es : **l'éducation populaire demeure un espace essentiel de démocratie, d'émancipation, de lien social et de pouvoir d'agir**, mais les conditions dans lesquelles les associations exercent leurs missions sont aujourd'hui profondément questionnées.

À travers les quatre ateliers, un premier enjeu commun apparaît autour de **l'autonomie du projet associatif.** La dépendance aux financements, les cadres imposés par certains dispositifs ou encore la nécessité permanente de démontrer l'utilité des actions peuvent conduire les structures à adapter leurs projets aux opportunités disponibles plutôt qu'aux besoins identifiés sur le terrain. Cela interroge les conditions permettant aux associations de **rester maîtresses de leurs finalités, de leurs méthodes et des valeurs qu'elles souhaitent défendre.**

Cette question renvoie directement à **la dimension politique de l'éducation populaire**. Dans les différents groupes, une distinction assez nette est apparue entre le politique et le partisan. Développer l'esprit critique, permettre le débat, lutter contre les exclusions, donner aux personnes les moyens de participer aux décisions qui les concernent ou agir sur les représentations sont déjà des actes politiques. **L'éducation populaire ne peut donc être totalement neutre puisqu'elle porte des valeurs et une certaine conception du vivre-ensemble, sans que cela suppose pour autant de s'aligner sur un parti politique**. L'enjeu est moins de choisir une étiquette que d'être capable d'affirmer clairement ce que l'on défend.

Un autre fil rouge traverse ainsi l'ensemble de la rencontre : **faire avec plutôt que faire pour**. Faire avec les habitants dans les projets culturels, avec les personnes accompagnées sur les questions de santé, avec les jeunes dans les espaces de décision, avec les publics face aux transformations numériques. Cette logique suppose d'accepter la diversité des expériences, le débat, voire le désaccord. Elle oblige aussi les associations à interroger leurs propres fonctionnements : leurs gouvernances, leurs habitudes, leurs langages et parfois leur capacité à sortir d'un entre-soi associatif. **Développer le pouvoir d'agir des personnes suppose aussi de créer réellement les conditions pour qu'elles puissent prendre une place et exercer ce pouvoir.**

Les échanges montrent également combien **le collectif reste une ressource centrale**. Face à la complexité des situations rencontrées, aucune association ne peut tout faire seule. Les coopérations avec d'autres associations, avec les acteurs culturels, sanitaires, sociaux ou éducatifs, le travail en réseau, la mutualisation des compétences et le partage d'expériences apparaissent comme autant de moyens de renforcer les actions et de préserver les équipes. Cette logique vaut également pour la capacité des associations à peser sur les choix de société : **isolées, leur marge d'action peut sembler limitée ; organisées collectivement, elles disposent d'une connaissance des territoires, d'espaces de représentation et d'une capacité d'interpellation qui peuvent contribuer à faire évoluer les politiques publiques.**

Enfin, la rencontre invite à **regarder les transformations actuelles non seulement comme des contraintes, mais aussi comme des sujets dont l'éducation populaire doit continuer à se saisir.** Évolution des pratiques culturelles, nouvelles fragilités sociales et sanitaires, transformations des formes d'engagement, développement de l'intelligence artificielle : ces changements interrogent les associations autant qu'ils ouvrent de nouveaux espaces d'action. L'enjeu n'est pas de disposer de réponses toutes faites, mais de préserver des lieux où ces évolutions peuvent être comprises, discutées et mises en débat collectivement.

En définitive, cette rencontre rappelle que l'éducation populaire est une manière de faire société :
créer des espaces de rencontre et de débat, permettre à chacune et chacun de comprendre son environnement, reconnaître la diversité des expériences, construire avec les personnes et renforcer leur capacité à agir.
Dans une période marquée par de profondes transformations et par la fragilisation de nombreux acteurs associatifs, préserver ces espaces, leur autonomie et leur capacité d'interpellation constitue plus que jamais un enjeu démocratique.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE de L'ÉDUCATION POPULAIRE

YONNE

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

VOS ÉCHANGES, VOS REGARDS ET VOS EXPÉRIENCES ONT CONTRIBUÉ À FAIRE DE CETTE SOIRÉE UN TEMPS RICHE ET INSPIRANT !

CONTINUONS À FAIRE VIVRE L'ÉDUCATION POPULAIRE SUR NOS TERRITOIRES !



Crajep
Bourgogne-Franche-Comté

COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE

MAIL : CONTACT@CRAJEPBFC.ORG
TÉL : 07 69 29 38 82



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE